

Budget Outre-mer - Commission élargie 29/10/13
Annick GIRARDIN – Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

Monsieur le Ministre, au nom des Députés Radicaux de Gauche et du groupe RRDP, je voudrais tout d'abord revenir sur nos travaux en première partie.

En effet, s'agissant de la défiscalisation outre-mer, le président de la République a souhaité la conserver tout en introduisant un système de crédit d'impôt complémentaire. Il s'agit d'une volonté ferme du Chef de l'Etat et du Chef du Gouvernement de soutien aux Françaises et Français des Outre-Mer, volonté que le groupe RRDP salue bien évidemment, sans pour autant oublier que le dispositif proposé demeure perfectible, notamment selon les lignes des amendements que j'ai eu l'occasion de défendre en séance aux côtés du Président FRUTEAU.

Nos travaux en première partie du PLF ont été utiles et ont permis d'avancer sur un certain nombre de points, d'autres demeurent en suspens et appelleront sans doute davantage d'explications et de sensibilisation de notre part. L'articulation des nouveaux dispositifs, dont le crédit d'impôt, avec le statut spécifique des Collectivités d'Outre-Mer avec compétence fiscale propre mérite notamment d'être réaffirmée et précisée publiquement aujourd'hui, Monsieur le Ministre, pour qu'il n'y ait aucune interprétation future possible.

S'agissant plus spécifiquement de cette mission Outre-Mer, si le budget de la mission « outre-mer » est stable, ce qui est non seulement à l'honneur de notre Gouvernement mais également une nécessité au regard de la situation économique dans les territoires ultra-marins, il ne faut pas oublier que les Outre-Mer prennent aussi toute leur part à l'effort national, au travers notamment des efforts réalisés dans l'ensemble des missions budgétaires et des budgets ministériels, j'ai déjà eu l'occasion de le dire.

En outre, si le budget Outre-Mer est évidemment important, il ne faut jamais oublier qu'il fait partie d'un tout et qu'une vision plus large est nécessaire si l'on veut véritablement saisir les enjeux de dynamique économique et sociale des Outre-Mer.

S'agissant de Saint-Pierre-et-Miquelon, nous attendons des réponses précises sur les problématiques sociales essentielles – et que vous connaissez très bien Monsieur le Ministre – que sont les ordonnances d'extension des aides au logement et de réforme du système de revalorisation des pensions de la caisse locale au regard de l'inflation locale, ainsi que l'arrêté de revalorisation spécifique, rétroactive au 1^{er} janvier 2013, que vous aviez promise au plus tard pour le 1^{er} avril 2013 lors de votre venue dans l'Archipel au cœur de l'hiver.

L'hiver est désormais passé, le prochain approche, et les pensions n'ont toujours connu aucune revalorisation spécifique, Monsieur le Ministre. Tout comme mes concitoyens, je ne peux que m'interroger, pourquoi la parole d'Etat n'a-t-elle pas été tenue ou du moins, comment pouvez-vous accepter qu'elle ne soit pas tenue ?

Nous attendons aussi des réponses concernant des éléments structurels essentiels pour notre avenir économique, comme la mission d'inventaire de nos ressources maritimes. Il serait souhaitable qu'une table ronde puisse s'organiser à Paris, avant la mi-décembre, regroupant les ministères concernés, le SHOM, IFREMER pour concrétiser l'excellent travail d'analyse des besoins effectués par les services d'Etat de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Réponse également, Monsieur le Ministre, concernant le soutien aux dernières entreprises de pêche et de traitement du poisson que sont la SNPM et Pro Pêche. Saint-Pierre-et-Miquelon ne doit pas renoncer à ce secteur d'activité malgré les difficultés de ces dernières années. Et permettez-moi de m'interroger sur la décision d'un organisme aussi important que l'ODEADOM, de cesser tout soutien à partir de 2014 à la société EDC, projet pilote d'aquaculture, pour, selon la directrice de cet organisme : « des raisons de fortes contraintes budgétaires et l'effort qu'il faudra faire sur d'autres filières dans d'autres territoires » !!!

Ce projet de production aquacole de coquilles St-Jacques, unique en France, devait faire partie d'un programme sectoriel qui devait se poursuivre jusqu'en 2017. Ce projet est également soutenu par le Conseil territorial. Il serait aberrant, alors que nous sommes à la fin d'un processus débuté il y a plus de 15 ans, de ruiner tous les efforts consentis par les uns et les autres autour de ce projet. Je vous demande avec insistance, Monsieur le Ministre, d'intervenir auprès de l'ODEADOM pour que ce projet soit réinscrit comme prioritaire.

Deux dernières remarques, Monsieur le Ministre :

Tout d'abord, je suis intervenue dernièrement auprès de Mme le Ministre du Commerce extérieur, Nicole BRICQ, afin de solliciter toute sa vigilance dans le cadre des négociations en cours concernant l'accord de partenariat transatlantique entre l'Europe et les Etats-Unis, pour que ne se répètent les dysfonctionnements constatés lors des discussions initiales de l'accord commercial Union Européenne - Canada, qui avaient complètement négligé l'existence de Saint-Pierre-et-Miquelon.

L'avenir de chaque outre-mer, Monsieur le Ministre, passera inévitablement par l'intégration de nos territoires dans leur contexte économique régional.

Pour terminer, je souhaiterais attirer votre attention sur les rencontres organisées actuellement entre l'Etat et le Conseil territorial afin de sélectionner les projets qui seront retenus au titre du futur Contrat de développement. Vous connaissez l'importance là aussi de cet outil indispensable au développement de l'Archipel.

Je serai pour ma part vigilante sur l'effort financier que fera l'Etat dans ce cadre, mais aussi sur la nécessité d'associer aux discussions les mairies, la CACIMA et les acteurs privés, contrairement à ce qui s'est passé lors des précédents contrats.

Merci de vos réponses.